

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
 Prénom.....
 Fonction.....
 Cabinet/ Organisme.....
 Barreau.....
 Adresse.....
 Téléphone.....
 Télécopie.....
 E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)
 Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
 Numéro de TVA en cette qualité

BE _____ (10 chiffres)
 FR _____ (11 chiffres)
 Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
 Numéro de TVA en cette qualité
 FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens Européens

« LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE »
Vendredi 26 novembre 2010

Participation aux frais par personne : 175 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 135 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
 (pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

L'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

« ENTRETIENS EUROPÉENS »

En partenariat avec :



Délégation des Barreaux de France
 Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
 Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

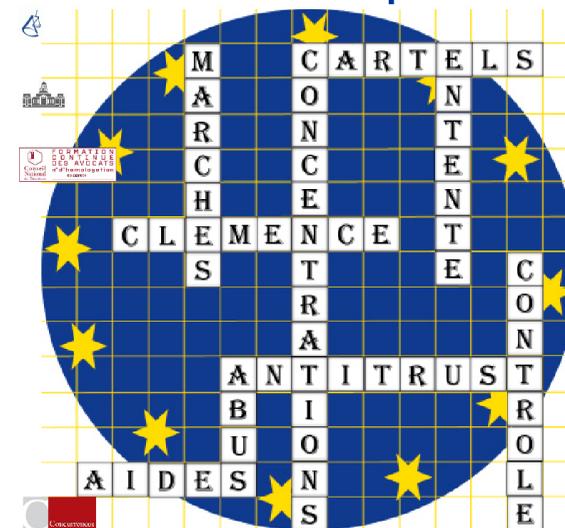
LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE

Bruxelles - Vendredi 26 novembre 2010
 « Entretiens européens »



Inscriptions et informations
 Délégation des Barreaux de France
 Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
 1040 Bruxelles
 E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
 Site : www.dbfbruxelles.eu



VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010

« ENTRETIENS EUROPÉENS »

LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPÉEN DE LA CONCURRENCE

DBF
Bruxelles

Délégation des Barreaux de France

Cette journée d'Entretiens européens organisée par la Délégation des Barreaux de France dressera le bilan de l'actualité 2010 en matière de droit européen de la concurrence.

Comme chaque année, des personnalités des institutions européennes et des avocats spécialistes exposeront les évolutions marquantes intervenues en cette matière.

Un panorama des actualités réglementaires et jurisprudentielles en matière de pratiques anticoncurrentielles, de concentrations et d'aides d'Etat sera dressé.

Le thème des « Best practices » de la Commission européenne relatives aux procédures de concurrence sera abordé sous l'angle du respect des droits de la défense.

Un référendaire du Tribunal de l'Union européenne présentera les développements jurisprudentiels intervenus en matière de fixation des amendes.

Les perspectives d'une réforme des règles applicables aux services d'intérêt économique général seront également examinées.

Enfin, cette journée sera l'occasion de faire le point sur le récent arrêt « Akzo » portant sur la confidentialité des communications entre avocat et client dans les procédures de concurrence.

9h15 - 9h30 : Propos introductifs

Monsieur Dominique VOILLEMOT, Président de la Délégation des Barreaux de France

Les pratiques anticoncurrentielles : bilan 2010

9h30 - 10h : Présentation

10h - 10h15 : Débat

Madame Katja VIERTIÖ, Administrateur, DG Concurrence, Commission européenne

Les actualités en matière de concentrations

10h15 - 10h45 : Présentation

10h45 - 11h : Débat

Monsieur Peter EBERL, Case Manager, DG Concurrence, Commission européenne

11h - 11h15 : Pause

Premier bilan de la politique en matière d'aides d'Etat dans le contexte de la crise économique

11h15 - 11h45 : Présentation

11h45 - 12h : Débat

Monsieur Geoffrey MAMDANI, Administrateur, DG Concurrence, Commission européenne

Le respect des droits de la défense : réflexions sur les « Best practices » de la Commission européenne dans les procédures de concurrence

12h - 12h20

12h20 - 12h30 : Débat

Monsieur Eric MORGAN DE RIVERY, Avocat, Expert auprès du Comité « Concurrence » du CCBE

12h30 - 14h : Déjeuner sur place

Développements jurisprudentiels en matière de fixation des amendes

14h - 14h30 : Présentation

14h30 - 14h45 : Débat

Monsieur Alexandre THILLIER, Référendaire, Tribunal de l'Union européenne

Vers une réforme des règles applicables aux services d'intérêt économique général

14h45 - 15h30 : Présentation

15h30 - 15h45 : Débat

Monsieur Stéphane RODRIGUES, Avocat au Barreau de Paris, établi auprès du Barreau de Bruxelles
Monsieur Geoffrey MAMDANI, Administrateur, DG Concurrence, Commission européenne

15h45 - 16h : Pause

L'arrêt « Akzo » : conséquences sur la confidentialité des communications entre avocat et client dans les procédures de concurrence

16h - 16h20 : Présentation

16h20 - 16h30 : Débat

Monsieur Frédéric PUEL, Avocat aux Barreaux de Bruxelles et des Hauts de Seine

16h30 : Propos conclusifs

8 heures
de formation
validées !